

<http://clg-louis-pasteur-moree.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article984>

# Dernières modifications de l'organisation du collège en période de confinement

- Informations aux parents - En provenance du collège -

Publication date: lundi 23 mars 2020

---

Copyright © Collège Louis Pasteur Morée - Tous droits réservés

---

**Horaires du collège à partir du 23/03** (permanence téléphonique)

*Sous réserve de nouvelles instructions ministérielles*

**Permanence téléphonique de 09h00 à 12h30, UNIQUEMENT les lundis**

02 54 73 67 00

Email du collège (consulté plusieurs fois par jour) : [ce.0410013s chez ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0410013s@ac-orleans-tours.fr)

### **CONTACT AVEC LES ENSEIGNANTS**

Toute communication doit être effectuée par Pronote ou par email. Les enseignants déposent cours et exercices, les parents peuvent répondre et renvoyer des documents via Pronote.

Tout envoi sur l'email du collège sera transféré à l'enseignant concerné.

Pronote est surchargé entre 10h et 12h environ : privilégier les connections en dehors de ces horaires.

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou internet :

Contactez le collège par téléphone aux horaires de permanence téléphonique, ou par email à [ce.0410013s chez ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0410013s@ac-orleans-tours.fr)

### **SUPPRESSION DE TOUTES LES REUNIONS, RDV ET CONSEILS DE CLASSE**

Les bulletins scolaires du 2e trimestre vous seront adressés dès que possible.

### **DEMI-PENSION**

Remise pour les 10 jours de mars fermés (-34 Euros environ). La déduction sera faite sur la prochaine facture.

### **SORTIES SCOLAIRES :**

Les sorties de mars et avril sont annulées. Elles seront remboursées et / ou déduites des prochaines factures de cantine.

*Maj lundi 23/03/20 à 12h15*